



COMITE DE VILLAGE

LES PELERINS

du mercredi 30 septembre 2015 à 18h 30

ETAIENT PRESENTS

Mmes Aurore TERMOZ, Marion BONNET, Elodie BAVUZ, Elisabeth CHAYS, Christiane CLEAVER, Marie Noëlle FLEURY,

MM. Patrick DEVOUASSOUX, Pierre SLEMETT, Jean-Claude BURNET, Michel PAYOT, François Régis BOUQUIN, Pascal MANY, Jean Marc BONINO, Sébastien GRUFFAT, Loïc PLUSQUELLEC, Patrice VAGNET, Serge BUDRIA, et la Société Chamonix bus.

EXCUSES

Mme Marie Pierre VALLET
M. le Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : Josiane GAGNIEUX

- DEMANDES DIVERSES DE L'ASSEMBLEE -

PROMENADE MARIE PARADIS -

- Rebouchage de trou situé en contre bas du trottoir et d'une plaque de la Lyonnaise des Eaux, vers l'arrêt bus au carrefour de la descente Joseph Marie Couttet.
- Insécurité des écoliers vers le centre scolaire Jeanne d'Arc depuis la construction « résidence Grand Paradis » d'un ensemble de logements et stationnement intensif depuis la disparition du parking.
Réponse apportée : Un arrêt minute sera créé par l'aménageur dans le cadre des travaux du bâtiment.
- Suite à la construction d'un chalet avant la résidence « SUN VALLEY », le trottoir a été endommagé (plus d'enrobé) et en période de pluie, l'eau ne s'évacue pas.
- L'eau ne s'évacue pas à l'arrêt de bus vers la salle de convivialité.

- PLACE DES SERACS -

- Enlèvement de gros blocs en granit à l'entrée et la sortie du petit chemin longeant les jardins municipaux et arrivant vers la crèche pour l'accès au service de secours. Remettre une barrière amovible en place.
- Elagage de haies débordant sur le trottoir, montée Charles Bozon, pour la sécurité des piétons (accès école).
- Circulation intensive sur la place entre le va et vient des véhicules et des livreurs.
- Le passage du mulet a été demandé et non les gros bus.
- Amélioration de la place :
Réponse apportée : une boucherie sera créée prochainement.

- ROUTE DES PELERINS -

- Information d'une rénovation de chalet « sans permis » au Clos de l'Ours (anciennement la cabane à chèvres) !
- Rebouchage de trous derrière la Maison de la Santé.
Réponse apportée : A vérifier mais ce secteur est de la compétence des hôpitaux du Mont-Blanc).

- DIVERS -

- Problèmes d'incivilité et de citoyenneté des camping cars et des sociétés de minibus se garant partout.
Réponse apportée : création d'un système d'abonnement paiement au parking du GREPON pour les sociétés de minibus. Les parkings ont été mis en gabarit pour limiter le stationnement des camping cars.
- Associer les piétons et les cycles pour l'itinéraire « pistes cyclables ».

Après maintes discussions sur les 2 nouveaux itinéraires proposés, il a été arrêté le choix du maintien des bus sur la promenade Marie Paradis et non l'hypothèse de la desserte de la place des Séracs.

Il sera étudié la possibilité de créer un nouvel arrêt bus vers le groupe Scolaire Jacques Balmat, au carrefour de la route des Pèlerins et la route Benoît Couttet.

Les nouveaux horaires seront disponibles fin octobre.

Le Président du Comité de villages


Patrick DEVOUSSOUX

